



Visite de 3 gendarmes a domicile à 22 H30

Par **protech**, le **18/02/2015** à **09:57**

BONJOUR,

je voudrais savoir si une visite de 3 gendarmes a 22 h 40 en février 2015 a mon domicile est normal voir légal

juste pour me remettre une convocation suite a un excès de vitesse relever par un radar

alors que je suis pas le conducteur

les gendarmes veulent m'entendre a se sujet qui date de plus de six mois au moins

j'ai pourtant acquitter la contravention

merci